



## **Accueil des migrants l'Auberge du Chalet-à-Gobet mise à disposition de l'EVAM – information publique le 28 septembre**

Afin de contribuer à faire face à l'afflux de migrants, la Ville de Lausanne met à la disposition de l'EVAM l'Auberge du Chalet-à-Gobet pour une durée de quelques mois à partir de fin septembre. Les locaux, en attente de transformation, permettront d'accueillir une cinquantaine de personnes. Afin de présenter le projet, la Municipalité de Lausanne et l'EVAM organisent une séance publique d'information à l'attention du voisinage, le lundi 28 septembre à 18h, dans les locaux de l'Ecole hôtelière de Lausanne (Bâtiment ELAN de l'Ecole hôtelière, derrière l'Auberge du Chalet-à-Gobet).

La Ville de Lausanne a décidé de mettre à disposition de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) l'Auberge du Chalet-à-Gobet pour une durée de quelques mois afin de contribuer à l'effort d'accueil et de logement des requérants d'asile et des migrants. Les locaux de l'Auberge du Chalet-à-Gobet, en attente de transformation, peuvent être utilisés temporairement pour faire face à l'afflux de migrants arrivant en Suisse et devant être pris en charge par l'EVAM. L'établissement vaudois d'accueil des migrants a accepté cette proposition de la Ville de Lausanne. Même de durée limitée, cette solution est meilleure que celle consistant à loger les migrants dans des abris de protection civile.

Ce sont donc une cinquantaine de personnes seules qui seront logées au Chalet-à-Gobet à partir du 24 septembre. La mise en œuvre de la solution proposée peut en effet intervenir immédiatement car elle ne nécessite pas de travaux d'aménagement, hormis l'installation d'un ameublement adapté. Afin de présenter le projet et de répondre aux questions que peuvent se poser les Lausannoises et les Lausannois, en particulier les personnes habitant à proximité du Chalet-à-Gobet, une séance d'information publique est organisée le :

**Lundi 28 septembre 2015, à 18h,  
Bâtiment ELAN de l'Ecole hôtelière,  
directement derrière l'Auberge du Chalet-à-Gobet**

La réunion verra la participation de M. Oscar Tosato, conseiller municipal en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale et de représentants de l'EVAM. Elle sera suivie par une visite de l'auberge et par un apéritif offert par l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Les partenaires du projet soulignent l'importance d'une action résolue en matière d'accueil des migrants et la nécessité de faire preuve d'un esprit de collaboration et de solidarité. Ils estiment que la solution proposée permettra d'apporter un élément de réponse concret à un problème d'une actualité aigüe.

La direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- Oscar Tosato, conseiller municipal, directeur de la jeunesse, de l'enfance et de la cohésion sociale, 021 315 62 00
- EVAM, Mme Evi Kassimidis, chargée de communication, 079 536 53 21

Lausanne, le 23 septembre 2015